

# La fin du CV ?

Le CV sous sa forme traditionnelle vit probablement ses dernières années. Qu'est-ce qui le remplacera ? Le blogue.

**L**e « curriculum vitae », terme latin qui signifie « trajet de vie », figurera bientôt dans les manuels de ressources humaines au chapitre des outils préhistoriques en matière de recherche d'emploi. Au panier, votre CV de deux ou trois pages faisant état de votre formation, de votre expérience professionnelle et de vos autres réalisations ! Ce sera plutôt sur votre blogue que vous pourrez faire valoir vos compétences auprès des employeurs.

Mais qu'est-ce qu'un blogue, au juste ? Pour ceux qui ne le savent pas encore, c'est un journal personnel en ligne qui présente par ordre chronologique les informations que l'on choisit d'y mettre. À vous de décider du thème que vous souhaitez lui donner. Vous pouvez y décrire vos exploits sportifs, vos dernières vacances en famille ou encore votre dernier *party* (pas toujours une bonne idée), au choix. Vous pouvez y joindre des photos, des commentaires, des articles, de la musique. Les possibilités sont immenses. Bref, votre blogue est le reflet de votre personnalité ou, du moins, de ce que vous voulez en révéler.

Avoir des pages personnelles sur MySpace ? Pourquoi pas ! Partager sa passion pour la cuisine ou la politique, c'est bien. Mais quel rapport tout cela a-t-il avec votre carrière ou votre recherche d'emploi ?

Joel Cheezman, le gourou des nouvelles tendances en matière de recrutement en ligne ([www.cheezhead.com](http://www.cheezhead.com)), affirme que le blogue est l'outil par excellence pour recruter les meilleurs candidats, ceux qui ne sont pas à la recherche active d'un emploi et qui, surtout, se passionnent pour leur métier au point d'élargir leurs connaissances et de les partager avec la planète tout entière. On savait que les recruteurs utilisaient abondamment les sites de recherche d'emploi, mais on ne soupçonnait pas qu'ils étaient de plus en plus nombreux à clavarder avec les candidats potentiels ou à scruter le cyberspace, à la recherche d'un blogue, pour trouver la perle rare.

Êtes-vous prêt ? N'oubliez pas que tout ce que vous afficherez sur votre blogue (photos, commentaires, etc.) laisse une trace indélébile. Par exemple, si vous décidez de supprimer le commentaire plutôt désobligeant que vous avez émis le mois dernier au sujet de votre patron, celui-ci pourra toujours le trouver sur Google !

Pour le recruteur, le blogue est bien plus intéressant à lire qu'un CV traditionnel, puisqu'il peut plus facilement apprécier l'évolution des compétences et les nouvelles réalisations du candidat potentiel. Idéalement, le candidat doit noter celles-ci, et les commenter à la lumière des commentaires d'autres blogueurs. Le *feed-back* est instantané ! Imaginez qu'un employeur à la recherche d'un talent comme le vôtre ait accès à votre dossier en le « googlant » sur Internet (d'après une étude d'ExecuNet, 75 % des recruteurs tapent le nom d'un candidat sur Google avant de le rencontrer) ! En parlant de vous-même sur un ton plus personnel, vous communiquerez vos valeurs, vos intérêts et une image fidèle de qui vous êtes, ce qui est fort apprécié des recruteurs. Les temps changent, et les meilleurs recruteurs comprennent maintenant qu'il faut voir bien au-delà de la formation, de l'âge ou de l'expérience passée d'un candidat à un poste. Le blogue vous permettra de mettre en valeur vos compétences et votre personnalité et de dévoiler ces aspects de vous au monde entier sans avoir à envoyer de lettres ou de courriels !

Déjà, Microsoft a une équipe de recruteurs affectée à la « chasse aux meilleurs blogueurs de la planète ». Une fois qu'ils ont repéré les meilleurs blogues, ils communiquent directement avec leurs auteurs, qu'ils embauchent sur-le-champ. Imaginez ! Il ne vous reste plus qu'à aller sur [www.blogger.com](http://www.blogger.com) ou [www.typepad.com](http://www.typepad.com). Faites vite ! Sinon, vous deviendrez un dinosaure. **AP**

\* Présidente, Venatus conseil



Pour le recruteur, le blogue est bien plus intéressant à lire qu'un CV traditionnel, puisqu'il peut plus facilement y apprécier l'évolution des compétences et les nouvelles réalisations du candidat potentiel.